148086 - Elle a du mal à éduquer ses enfants naturels

question

J'entretiens avec mon mari une vie conjugale qui dure depuis 20 ans. À notre première rencontre, je n'étais pas musulmane. Puis je me suis convertie à l'Islam depuis long temps. J'ai eu avec lui 4 enfants avant ma conversion et avant notre mariage. Nos relations antérieures étaient fondées sur la simple amitié. J'ai appris récemment que les enfants nés hors mariage sont affectés d'un certain mauvais sort... Est-ce exact? Comment réparer cela? Le deuxième problème est que mon marie n'était pas pratiquant. Pire, il buvait du vin, ce qui a eu une grande influence sur l'éducation des enfants. L'une des conséquences en est qu'ils n'ont pas l'habitude d'assister à la prière du vendredi, bien qu'ayant dépassé l'âge de 16 ans. Je me suis efforcé de les y orienter, mais je rencontre encore des difficultés. Que faire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

L'enfant né de relations adultérines n'a commis aucun péché. Aucun péché ne pourrait lui être imputé à cause de ce crime. Sa bonne ou mauvaise conduite sont déterminées par de nombreux facteurs dont le plus important reste la bonne éducation. S'il est bien éduqué et si la société ne le stigmatise pas, il peut être aussi droit que les autres enfants. Si la déviance est fréquente en milieu des enfants naturels, c'est parce qu'ils ne trouvent pas toujours surveillance et considération. Bien au contraire, les gens se détournent d'eux ou les boycottent, ce qui les livrent au mal et à la déviance.

L'éducation est une entreprise qui nécessite patience et dévouement. Que de familles sont confrontées à des problèmes dans l'éducation de leurs enfants, notamment les adolescents. Cela est le cas notamment quand le père néglige ses obligations ou s'absente ou est lui- même dévoyé.

Nous vous recommandons la patience et la persévérance. Entourez vos enfants de compassion et d'amour. Créez leur un environnement approprié et trouvez leur de bons compagnons. Meublez leur temps libre par des choses utiles. Habituez les à la fréquentation de la mosquée ou du Centre islamique. Faites leur désirer la lecture et l'acquision du savoir et la consolidation de leur foi grâce à la pratique du dhikr et de la lecture du Coran et là l'exploitation des temps (privilégiés) d'actes d'obéissance envers Allah comme le Ramadan, le tout ajouté à un recours fréquent à l'invocation et un retour au près d'Allah Très Haut afin qu'Il les dirigeet améliore leur état.

D'après Abou Hourayra, le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Nul doute que trois invocations seront exaucées: celle d'une victime d'injustice, celle du voyageur, celle formulée par un père contre son fils. (Rapporté par at-Tirmidhi,1905 et par Abou Dawoud,1563 et par Ibn Madja,3862 et déclaré authentique par al-Ambani dans Sahihi at-Tirmidhi.

Al-Adhim Abadi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : L'invocation du père pour ou contre son fils sans mentionner la mère. Pourtant celle-ci a plus de droits sur son fils et son invocation mérite mieux d'être exaucée » Extrait d'Awn al-Ma'boud,4/276.

Il convient que vous œuvriez pour que votre mari devienne meilleur et plus droit afin de pouvoir contribuer à l'éducation et à la bonne orientation des enfants. Occupez vous surtout de la plus importante prescription qu'est la prière. Elle est le pilier fondamental de la religion. Celui qui l'abandonne n'a plus rien n'avoir avec l'Islam.

Nous demandons à Allah Très Haut de vous procurer la joie de les voir tous bons et droits.

Allah le sait mieux.